OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 - ACTION A
ISIN : FR001400A1J2

Initiateur | Montpensier Arbevel
Site internet | www.montpensier-arbevel.com
Contact | Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.
Date de production du document d'information clés | 12/06/2025

Autorité compétente | L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés. Montpensier Arbevel est agréée en France sous le numéro GP 97-125 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (la "Société de Gestion").

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type | PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 - ACTION A est un compartiment de la SICAV PLUVALCA gérée par Montpensier Arbevel conforme à la Directive européenne 2014/91/UE (OPCVM).

Durée | La SICAV PLUVALCA a été créée le 10/10/2017 pour une durée de 99 ans.

Objectifs | PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 a pour objectif de valoriser le portefeuille à l'horizon de l'échéance proposée, à travers la sélection d'obligations d'émetteurs privés de toute notation moyennant un risque de perte en capital. L'objectif de gestion diffère en tenant compte des frais de gestion selon la catégorie d'actions souscrites. Le rendement visé ne constitue en aucune manière une promesse de rendement ou de performance et reposera sur la réalisation d'hypothèses de marché fixées par la société de gestion. Le niveau de performance brut annoncé pour les titres en portefeuille ne présumera donc en rien de la performance du compartiment.
L'échéance de la période d'investissement est initialement fixée au 31/12/2028. En fonction des conditions de marché, la Société de Gestion pourra, avant l'échéance du 31/12/2028, procéder à une liquidation ou une fusion du compartiment.
Le compartiment n'a pas d'indicateur de référence.

Pour atteindre son objectif de gestion, le gérant investira de façon discrétionnaire, sur des titres de nature obligataire d'échéance ne pouvant pas dépasser le 31 décembre 2028, et qui seront représentatifs des anticipations de l'équipe obligataire de la Société de Gestion sur les marchés de crédit de qualité investissement et haut rendement (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) émis principalement par des sociétés domiciliées dans des pays membres de l'OCDE. La stratégie est dite « buy and maintain ». Elle permet dans une stratégie de portage des obligations de type « crédit » d'aller dans la majorité des cas porter jusqu'à échéance l'obligation tout en autorisant l'équipe de gestion de réagir dans l'intérêt des actionnaires afin de maintenir l'objectif de rendement actuariel sur la base de l'analyse fondamentale réalisée. Des arbitrages seront donc autorisés en cours de vie.

La réalisation de l'objectif de gestion du compartiment s'appuie sur une sélection rigoureuse des titres basés sur deux critères :
- Une approche Top – down. Cette analyse aboutit à la détermination de scénarios de marché définis à partir des anticipations de l'équipe de gestion. Elle permet de définir le degré d'exposition aux différents secteurs économiques au sein de la poche émetteurs privés ainsi que la répartition entre les différentes notations au sein de la catégorie d'investissement et de haut rendement. L'équipe de gestion cherchera à constituer un portefeuille diversifié aussi bien en termes d'émetteurs que de secteurs.
- Une approche Bottom up. Cette analyse permet de déterminer le caractère spéculatif ou non des titres détenus. En cas de dégradation des titres détenus, la société de gestion procédera à une analyse des perspectives de l'émetteur et pourra procéder à leur vente au mieux des intérêts des actionnaires.

Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- Jusqu'à 100% en instruments de taux, du secteur public et privé, libellés en euro, d'émetteurs de toutes zones géographiques, y compris pays émergents, de toutes notations, dont (i) De 0% à 100% en instruments y compris taux spéculatifs ou une notation jugée équivalente selon l'analyse de la société de gestion, ou non notés; (ii) De 0% à 20% en instruments de taux de pays émergents.
- La fourchette de sensibilité exposée au risque de taux est comprise entre 0 et +6.
- Pas d'exposition au risque de change (couverture systématique).
Le cumul des expositions ne peut pas dépasser 100% de l'actif net.

Affectation des revenus | Capitalisation.

Centralisation des ordres | Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour à 12 heures et exécutés sur la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour (J).

Fréquence de valorisation | Quotidienne.

Investisseurs de détail visés | Tous souscripteurs. PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 n'est pas ouvert aux personnes présentant les caractéristiques d'*US Person* tel que défini dans le prospectus.

Dépositaire | CACEIS Bank.

Informations pratiques | Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont disponibles sur notre site internet www.montpensier-arbevel.com ou sur simple demande écrite, gratuitement, dans un délai d'une semaine, auprès de : Montpensier Arbevel - 58, avenue Marceau - 75008 Paris.
Des informations complémentaires relatives notamment aux dernières valeurs liquidatives ou performances passées sont disponibles selon les mêmes modalités.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :

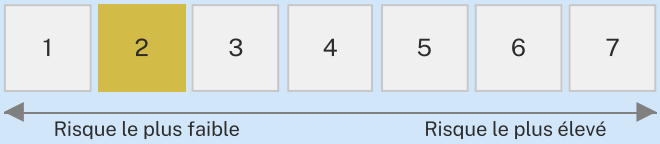

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 4 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

L'OPC peut également être exposé aux risques suivants qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque ci-contre :

- **Risque de change** | Risque de baisse de la devise de libellé des titres détenus par rapport à la devise de référence du portefeuille.
- **Risque de liquidité** | Risque de baisse de prix que l'OPC devrait potentiellement accepter pour pouvoir vendre certains actifs sur lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.
- **Risque de contrepartie** | Risque de perte en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier.

La réalisation de l'un de ces risques peut entraîner la baisse de la valeur liquidative. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028.

Scénarios de performance :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne, au cours des 10 dernières années, du produit ou d'un produit comparable. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Période de détention recommandée : 4 **ans**
Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.**		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**7 972 €**	**7 338 €**
	Rendement annuel moyen	-20,3 %	-7,4 %
Défavorable *	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**8 260 €**	**10 307 €**
	Rendement annuel moyen	-17,4 %	0,8 %
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 430 €**	**11 068 €**
	Rendement annuel moyen	4,3 %	2,6 %
Favorable **	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**11 825 €**	**12 531 €**
	Rendement annuel moyen	18,3 %	5,8 %

* Ce type de scenario s'est produit pour un investissement entre le 31 août 2021 et 31 janv. 2025.
** Ce type de scenario s'est produit pour un investissement entre le 29 janv. 2016 et 31 janv. 2020.
Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit ou l'indicateur de référence (Bloomberg Euro High Yield Corporate ex Financials) entre 2015 et 2025.
Les chiffres indiqués sont calculés nets de tous les coûts mentionnés à la rubrique « Que va me coûter cet investissement ? ».

QUE SE PASSE T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :
- qu' au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
Coûts totaux	186 €	847 €
Incidence des coûts annuels (*)	1,9 %	1,9 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,5% avant déduction des coûts et de 2,6% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (0,7% du montant investi). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts :

		L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	Le produit ne facture pas de coûts d'entrée.	0 €
Coûts de sortie	Le produit ne facture pas de coût de sortie.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,3% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation se basant sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	130 €
Coûts de transaction	0,6% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	56 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement recommandée est de 4 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. Les actions de ce compartiment sont des supports de placement à moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification de son patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur. En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité de l'OPC à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur cet OPC.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de la société Montpensier Arbevel (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique à l'adresse électronique : reclamations@montpensier-arbevel.com ou un courrier postal avec A/R à l'adresse postale : 58, avenue Marceau - 75008 Paris. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société : www.montpensier-arbevel.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du compartiment peuvent être soumis à taxation. Le compartiment n'est pas assujetti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour l'actionnaire. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par le compartiment ou aux plus ou moins values latentes ou réalisées par le compartiment dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement du compartiment. Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal.

Les informations relatives aux performances passées ainsi que l'historique des scénarios de performances sont disponibles à l'adresse suivante : www.montpensier-arbevel.com.

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 5 ou 10 ans selon la date de création de la catégorie d'action. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Le compartiment est conforme aux dispositions de l'Article 8 du Règlement UE Sustainable Finance Disclosure (« SFDR »).